



Les candidats vont s'affronter sur la forme de notre Ville

## La lettre du président n° 1/ 2013 : Nantes peut-elle redevenir une Ville-Port ?

Un grand débat citoyen est requis :  
Le pont à transbordeur en est la première étape

### 1. Rappels

Lancée au printemps 2008, la démarche des Transbordés aura bientôt cinq ans. Leur projet phare, un pont à transbordeur traversant le bras de la Madeleine, s'est enrichi de plusieurs autres propositions allant dans le sens d'une **renaissance maritime et vernienne de cet espace, source de la prospérité de la ville** et dont on ne peut faire n'importe quoi..

La campagne électorale des municipales verra forcément s'affronter des propositions sur le thème des franchissements, car aucun « fait accompli » de la majorité » actuelle n'aura pu trancher assez tôt. Dans 5 mois au plus tard, les positions des partis, en termes d'aménagement, devraient être connues. Dans moins d'un an nous voterons.

L'association résolument apolitique ne peut être prise en défaut de clientélisme politique ou de dérive nostalgique. C'est pourquoi les transbordés restent ouverts à tous les dialogues.

L'expertise technique des franchissements de Loire, démarrée à l'automne 2011 par Nantes Métropole, n'a pas fait l'objet, 19 mois plus tard, d'une reddition, même partielle.

Néanmoins quelques premiers éléments filtrent dans la presse et ne sont pas démentis :

- Il y aura bien, comme le prévoyait le PDU de Nantes Métropole, **deux ouvrages** entre le pont Anne de Bretagne et celui de Cheviré, l'un franchissant la Loire entre Chantenay et Rezé, l'autre franchissant le bras de la madeleine entre le quai E Renaud et le Quai des Antilles pour la desserte de l'île de Nantes.
- Pour le premier franchissement qui a pour rôle le délestage de Cheviré par une liaison Nord-Sud interurbaine, **la solution préconisée serait un tunnel l'horizon 2025.**
- Pour le deuxième franchissement, les solutions ne semblent pas figées et dépendraient fortement des décisions attendues concernant l'implantation du CHU.

Par ailleurs, **une orientation touristique** claire des projets d'aménagement se poursuit sur le sud ouest de l'île de Nantes et déborderait sur l'autre rive, du quartier Sainte Anne au bas-Chantenay.

### 2. Le Pont à Transbordeur, l'urbanisme et les déplacements

**Les transbordés tiennent à rappeler** qu'ils défendent un ouvrage multifonctions et évolutif et qu'aucune **autre solution ne peut à la fois, respecter le passé, l'âme de leur ville, et assurer un développement harmonieux** des flux sur les deux rives du bras de la Madeleine.

- En matière de circulations urbaines, **seule cette proposition permet de ne pas engorger les voies de flux indésirables avec un aspirateur à voitures, et en même temps laisser la Loire ouverte** à toutes sortes de navires et activités liées au port. Telle était la ferme garantie laissée par Jean-Marc Ayrault.

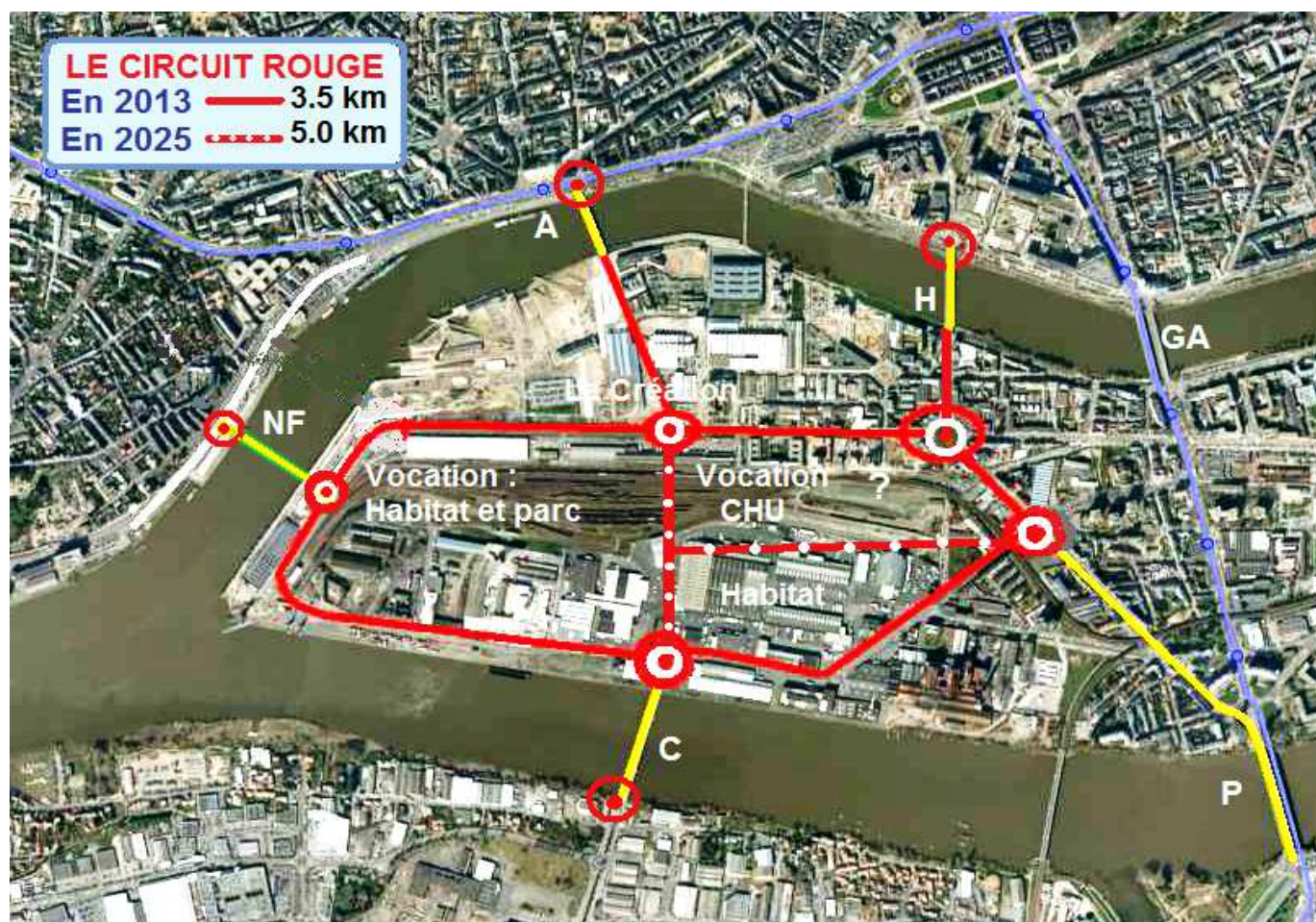
- L'engagement des listes à protéger la qualité des sites concernés – y compris le quai de la Fosse – fera partie des exigences citoyennes. Aucun diktat ne sera entériné par l'Opinion.
- Seule la proposition d'un Transbordeur justifie et permet la pérennisation des infrastructures et des implantations existantes qui sont déjà le symbole de l'attachement maritime des Nantais : ponton du Belem, Maille-Brézé, grues et slipways, manifestations nautiques.
- **La stérilisation de 20 hectares de plans d'eau serait assimilée par les Nantais à la poursuite des comblements d'avant guerre.**
- Le troisième élément nous a été fourni par **la délibération du Conseil Communautaire de décembre 2012** ( titre : les objectifs) :
  - *affirmer l'identité et l'attractivité du paysage urbain de la métropole nantaise*
  - *conforter l'attractivité et l'animation de la métropole en organisant les grands équipements... touristiques et en s'appuyant sur des parcours valorisant le patrimoine historique et la création culturelle.*

### 3. Le pont à transbordeur, l'identité et la forme de la Ville.

La démarche des « Transbordés » inclut le respect de l'identité et répond point pour point au cahier des charges ci-dessus.

La marque la plus forte de cette identité est l'attachement aux valeurs maritimes, portuaires, industrielles. Même si les paramètres ont changé dans de nombreuses villes, l'attitude « Ville-Port » est une dynamique mondiale qu'il convient de suivre.

Les transbordés affirment en particulier que la solution « pont fixe » serait totalement incohérente avec la philosophie de la Ville en matière de déplacements, sur laquelle s'est fondée, notamment, le schéma d'implantation et d'urbanisme de la Phase II de l'Île de Nantes : Le linéaire de voies, n'autorisant pas la présence de plus de 600-700 véhicules/heure dans chaque sens, est automatiquement bloqué si un pont en autorise 1500 ! Cette option est à rejeter car les perspectives d'un espace vert et apaisé s'éloigneraient.



#### **4. Comme un pont fixe, le transbordeur a un coût , mais ses avantages ne coûteront pas plus au contribuable.**

L'investissement du pont à transbordeur se compose de deux parties séparables correspondant à ses vocations ou fonctions, les déplacements et l'attractivité urbaine.

Seule la fonction déplacement coûterait au contribuable, comme n'importe quel pont. L'ordre de grandeur est le même, soit 40 à 50 millions €. Elle se traduirait par une nacelle basse adaptable aux mix de trafics selon les besoins identifiés.

La fonction attractivité représentée par l'aménagement de la partie supérieure, coûterait presque autant, mais serait rentabilisée par les ressources engendrées, notamment touristiques. Les études économiques de ses « centres de profit » (ascenseurs, restaurant, séminaires, expositions...) concluent à un équilibre financier pour 300 000 visiteurs/an. En outre, cette partie créerait de nombreux emplois (env. 100) en direct et bien plus en induit. (de 500 à 2000).

#### **5. La troisième fonction du pont à transbordeur moderne est sa prétention à jouer le rôle d'emblème pour l'attractivité internationale de la ville.**

Rôle joué à Paris par la Tour Eiffel mais jamais encore exercé dans une autre ville en France.(1) **Cette fonction ne peut, en aucun cas, trahir l'âme de la Ville.** On sait que nombre de Parisiens n'auraient pas voulu de la Tour Eiffel. Mais plus d'un siècle est passé. Le projet Nantais peut-il être ignoré ou placé en premier comme il l'est dans les sondages ?

**Les politiques peuvent-ils, au début du 21<sup>ème</sup> siècle, refuser un débat citoyen sur un tel ouvrage ?**

YL 11 mars 2013

(1) Mais joué avant la guerre par les 4 ponts à transbordeur de Marseille, Rouen, Rochefort et Nantes.